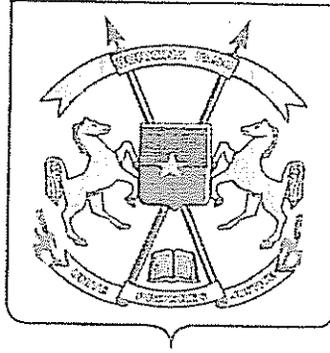


BURKINA FASO

*Mission Permanente auprès
des Nations Unies*



Unité - Progrès - Justice

SOIXANTE-CINQUIÈME SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES

-----0-----0-----
-----0-----

Déclaration :

De Son Excellence
Monsieur Michel KAFANDO
Ambassadeur, Représentant Permanent

New York, le 28 septembre 2010

(Vérifier au prononcé)

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Chefs de délégation,
Monsieur le Secrétaire général,
Distingué délégués,
Mesdames, Messieurs,

D'entrée de jeu, permettez-moi, Monsieur le Président, au nom de ma délégation, de vous adresser mes sincères et chaleureuses félicitations pour votre élection à la présidence de la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale et de vous assurer de notre soutien pour la réussite de votre mission.

Il me plaît également, d'exprimer mes sentiments de profonde gratitude à votre prédécesseur, Monsieur Ali TREKI, qui a si efficacement conduit les travaux de la soixante-quatrième session.

Au Secrétaire général, Monsieur Ban Ki-moon, toute notre reconnaissance, pour son engagement et sa détermination à défendre les idéaux de la Charte.

Monsieur le Président,

La soixante-cinquième session de l'Assemblée générale se tient dans un contexte international difficile, marqué par une conjonction de crises multiformes : économique, financière, alimentaire, énergétique, etc.

Elle se tient également à un moment où la communauté internationale s'interroge sur ses réelles capacités à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement, d'ici à l'échéance 2015.

De ce point de vue, heureusement la réunion de haut niveau sur les OMD qui vient de se tenir, ici-même, donne l'espoir que les engagements en faveur des populations les plus pauvres seront concrétisés, afin que le monde connaisse un visage plus humain, tourné en priorité vers le bien-être social et économique, en particulier des plus démunies.

Toutefois, cela ne pourra être possible que dans un environnement climatique sain et apaisé.

C'est pourquoi il convient de saluer, à nouveau, la tenue, en décembre 2009 de la Conférence de Copenhague sur les changements climatiques. Car, même si elle n'a pas abouti à la conclusion d'un accord chiffré de réduction des gaz à effet de serre, elle a néanmoins eu le mérite de faire avancer le débat sur la question de l'assistance aux pays les plus vulnérables, ainsi que sur les actions de réduction de la déforestation.

Nous espérons seulement que les engagements qui y ont été pris, notamment dans le domaine financier, seront respectés, et souhaitons ardemment que la prochaine conférence de Cancun aboutisse à un véritable pacte environnemental.

Ce pacte est d'autant plus urgent que les inondations et autres catastrophes d'ordre climatique qui frappent cruellement tous azimuts, nous rappellent à quel point les équilibres écologiques sont des plus fragiles.

**Monsieur le Président,
Distingués délégués,**

En matière de paix et de sécurité, la résolution des conflits dans le monde et singulièrement sur le continent africain, qui est le plus concerné, reste un défi majeur pour la communauté internationale.

Si certaines crises sont plus ou moins en voie d'être résorbées, notamment en Afrique de l'Ouest, d'autres, en revanche, continuent d'être un sujet de graves inquiétudes.

Au Togo, des élections ouvertes, libres et transparentes ont pu se tenir au cours de cette année 2010, à la satisfaction de tous. Le Burkina Faso salue l'ouverture politique en cours et lance un appel aux partenaires de ce pays, à continuer à lui apporter tout le soutien nécessaire.

En Côte d'Ivoire, de sérieux progrès ont été enregistrés, avec le désarmement effectif des Forces Nouvelles, la publication de la liste électorale et la fixation de la date de la tenue du premier tour de l'élection présidentielle au 31 octobre 2010. Nous sommes confiants quant à la capacité de l'ensemble des ivoiriens à surmonter les quelques obstacles résiduels et à relever le défi de la paix et du développement durables.

En Guinée, nous gardons l'espoir que les derniers obstacles qui ont entraîné le report du deuxième tour de l'élection présidentielle seront vite surmontés. Nous appelons tous les acteurs politiques guinéens à la modération, afin de permettre à leur pays de s'ouvrir très rapidement à la démocratie et de bâtir une économie prospère et profitable à tous.

C'est l'occasion pour moi de renouveler la gratitude du Burkina Faso à l'Organisation des Nations Unies, aux Organisations régionales et sous-régionales, qui ont placé leur confiance en la facilitation et la médiation de Son Excellence Monsieur Blaise COMPAORE, Président du Burkina Faso, et qui continuent de l'appuyer dans ses multiples efforts pour aider à la consolidation de la paix, de la sécurité et de l'Etat de droit en Afrique de l'Ouest.

**Monsieur le Président,
Honorables délégués,**

Au Darfour, les résultats engrangés, à travers les négociations de Doha sont encourageants et doivent inciter la communauté internationale à user de son influence pour accélérer le dialogue politique et le renforcement des capacités opérationnelles de la MINUAD.

Le Burkina Faso est naturellement préoccupé par la situation d'insécurité et d'instabilité en Somalie, avec la poursuite des attaques des insurgés contre le Gouvernement Fédéral de Transition et les forces de l'AMISOM.

Il exhorte le Conseil de sécurité et les pays donateurs, à traduire dans les faits leurs engagements à soutenir le processus de réhabilitation de l'Etat somalien. Les résultats de nos efforts, en vue d'enrayer les actes condamnables de piraterie en haute mer, ne seront tangibles et durables que si nous en éradiquons les causes profondes, dont l'extrême pauvreté constitue le terreau le plus fertile.

Monsieur le Président,

Mon pays suit avec grande attention l'évolution de la situation politique à Madagascar et au Niger. Il salue les initiatives prises par les autorités de transition dans ces deux pays pour l'organisation d'élections libres et transparentes, qui assureront le retour à l'ordre constitutionnel.

S'agissant du Sahara Occidental, nous saluons l'élan imprimé au processus de négociation par le Secrétaire général de l'ONU et appelons les protagonistes à poursuivre le dialogue politique, pour un règlement pacifique et réaliste de ce différend.

L'on ne peut aujourd'hui parler de paix et de sécurité en Afrique sans évoquer la question du trafic de drogues et de stupéfiants, et ses liens manifestes avec les conflits armés, la prolifération des armes légères, le blanchiment d'argent, le financement de la criminalité transnationale organisée et le terrorisme.

Par conséquent, la nécessité de conjuguer nos efforts pour y faire face, est un impératif qui ne doit laisser aucun pays indifférent. L'organisation par le Burkina Faso, le 8 décembre 2009, d'un débat public du Conseil de sécurité sur ce fléau, s'inscrit dans cette dynamique. Nous espérons qu'un suivi approprié y sera assuré, afin de maintenir la mobilisation de la Communauté internationale.

La zone sahélo-saharienne est, depuis quelques années, en proie à des actes terroristes récurrents qui commandent que des efforts collectifs et concertés soient rapidement entrepris à tous les niveaux, pour assurer la paix et la sécurité dans cette partie de l'Afrique.

La situation au Proche et au Moyen Orient reste fortement marquée par le conflit israélo-palestinien et la question du nucléaire iranien.

Le Burkina Faso se félicite de l'allègement du blocus de Gaza, et salue les initiatives en cours, pour l'ouverture de négociations directes entre les parties au conflit. Une paix globale et durable demeure la seule condition, pouvant garantir la liberté au peuple palestinien, dans le cadre d'un Etat indépendant aux frontières sûres et reconnues, la sécurité d'Israël et, partant, la stabilité régionale.

Au sujet du nucléaire iranien, le Burkina Faso souhaite que la raison l'emporte, par une conciliation des droits de l'Iran à acquérir le nucléaire civil et des craintes légitimes de la communauté internationale d'une prolifération du nucléaire militaire.

**Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,**

La réforme de l'ONU qui occupe notre agenda depuis quelques années, enregistre quelques avancées dont l'adoption, le 2 juillet 2010, de la résolution 64/289 sur la cohérence du système des Nations Unies, qui consacre notamment la création de l'ONU-Femme.

Nous souhaitons que les autres aspects de la réforme, notamment celle du Conseil de sécurité, aboutissent dans des délais raisonnables, afin de réparer les injustices historiques, en particulier à l'égard de l'Afrique, seul continent à n'y avoir pas de siège permanent, et de favoriser l'émergence d'une Organisation des Nations Unies plus démocratique, à même de relever, avec efficacité, les défis du monde actuel.

Nous souhaitons au demeurant que cette dynamique de réforme soit porteuse d'un esprit nouveau, qui ouvre la voie à une participation de la République de Chine (Taiwan) aux activités des organismes internationaux, notamment l'OACI et la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

Le Burkina Faso réitère sa foi au multilatéralisme et en la solidarité entre les peuples et à cette fin, réaffirme sa disponibilité à apporter sa modeste contribution à l'édification d'un monde de paix et de justice.

Je vous remercie.